

Fonds d'actions de croissance canadiennes AGF

Série OPC

Fondamental - Actions canadiennes

au 31 mars 2025

Principales raisons d'investir

- Le Fonds offre une exposition aux sociétés canadiennes qui sont susceptibles de tirer parti de la croissance économique future.
- Pour les investisseurs qui recherchent un fonds d'actions canadiennes de toutes capitalisations, qui permet de participer au potentiel de croissance des sociétés de petite, moyenne et grande capitalisation.

Objectif d'investissement

L'objectif de l'OPC est d'obtenir la croissance du capital en investissant principalement dans des actions de sociétés canadiennes susceptibles de tirer parti de la croissance économique future.

Stratégie de placement

Le gestionnaire de portefeuilles a recours à une méthode ascendante axée sur la croissance, qui favorise les sociétés qui lui semblent avoir un potentiel de croissance supérieur à la moyenne. Son évaluation des sociétés est fondée sur les quatre caractéristiques clés suivantes :

- une direction solide;
- une croissance supérieure à la moyenne;
- la solidité financière;
- des évaluations intéressantes.

L'OPC peut également investir dans des titres étrangers qui varient au fil du temps. En règle générale, les placements dans ces titres ne devraient pas dépasser 49 % de l'actif net de l'OPC au moment de l'achat.

Source : Placements AGF, Morningstar. Ce document n'est pas complet sans les renseignements importants présentés à la fin. Voir les définitions aux deux dernières pages.

Catégorie Morningstar	Actions canadiennes
Actif net global du fonds	78,4 million(s) \$
RFG ¹	0,96 %
Ratio des frais d'opération	0,13 %
Profil de risque	
Indice de référence	Indice composé S&P/TSX

Codes du fonds

Série	\$CAN
OPC	9401
F	5045

Distributions (Série OPC)

	2024	2023	2022
Montant \$/part	0,03	0,22	S.O.
Fréquence annuelle ²			

Consultez le site AGF.com pour les renseignements sur les distributions.

¹ RFG au 30 septembre 2024. PAGFI peut, à son entière discrétion, renoncer temporairement à un certain nombre ou à la totalité des frais liés au fonds, ce qui réduira le RFG. PAGFI peut mettre fin à une telle renonciation en tout temps et sans autre préavis.

² Cette distribution n'est pas garantie. Elle peut être rajustée périodiquement à la discrétion du gestionnaire du fonds et peut varier d'un versement à l'autre.

La réglementation sur les valeurs mobilières ne nous permet pas de présenter des rendements pour un fonds dont les données sur le rendement portent sur moins d'un an.

Les dix principaux titres (% de la valeur liquidative totale)

Nombre de titres : 38

Nom de la société	Pays	Secteur	Pondération
Banque Royale du Canada	Canada	Finance	7,87 %
ARC Resources Ltd.	Canada	Énergie	6,41 %
Brookfield Corp.	Canada	Finance	5,36 %
Shopify Inc.	Canada	Technologies de l'information	4,59 %
Tourmaline Oil Corp.	Canada	Énergie	4,33 %
RB Global Inc.	Canada	Biens industriels	4,19 %
Société Financière Manuvie	Canada	Finance	3,96 %
Constellation Software Inc.	Canada	Technologies de l'information	3,55 %
Mines Agnico-Eagle Ltée	Canada	Matériels	3,09 %
Suncor Énergie Inc.	Canada	Énergie	2,78 %
Total			46,1 %

Caractéristiques du portefeuille

	Portefeuille
Part (de gestion) active	62,2 %
Cours-bénéfice	24,0
Croissance des ventes prévue	7,7 %
Croissance des bénéfiques prévue	38,1 %
Ratio cours-bénéfice prévu	15,9
Rendement des capitaux propres	10,4 %
Rotation	69,2 %
Capitalisation boursière moyenne pondérée (milliards \$)	71,8

Répartition sectorielle

	Portefeuille
Finance	28,1 %
Biens industriels	17,5 %
Énergie	16,6 %
Technologies de l'information	11,1 %
Matériels	9,8 %
Services aux collectivités	2,5 %
Consommation discrétionnaire	2,1 %
Immobilier	1,2 %
Consommation de base	0,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,1 %

Répartition de l'actif

	Portefeuille
Actions	89,9 %
Actions canadiennes	82,1 %
Actions américaines	7,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,1 %

Équipe de gestion des investissements

Travaillant de concert avec les membres du service de recherche responsable des titres nord-américains d'AGF, cette équipe a recours à des analyses fondamentales et quantitatives ainsi qu'à d'autres méthodes de placement pour gérer les fonds d'actions canadiennes.

Gestionnaires de portefeuille



Mike Archibald, CFA®, CMT, CAIA

Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2007
- Membre d'AGF depuis 2015



Auritro Kundu, MBA

Gestionnaire de portefeuille
Placements AGF Inc.

- Dans le domaine depuis 2012
- Membre d'AGF depuis 2015

Équipe des analystes des actions

Abhishek Ashok, M.A., MFE, CFA®

Consommation de base

Rasib Bhanji, MBA, CFA®

Institutions financières non bancaires

Ling Han, M.Sc., MBA, CFA®

Produits chimiques, soins de santé

Grace Huang, MBA, CFA®

Technologies de l'information, services de communication

Marko Kais, CFA®

Banques mondiales

John Kratochwil, MBA, ing.

Matériels (sauf produits chimiques), immobilier

Henry Kwok, MBA

Consommation discrétionnaire

Lazar Naiker

Biens industriels

Pulkit Sabharwal, MBA

Énergie

Wai Tong, MBA, ing., CFA®

Biens industriels

Wyeth Wright, CFA®

Logiciels

Lillian Zhang, MBA, CFA®

Services de télécommunication, services aux collectivités

Au sujet de La Société de Gestion AGF Limitée

Fondée en 1957, La Société de Gestion AGF Limitée (AGF) est une société indépendante de gestion de placements diversifiés à l'échelle mondiale. Nos sociétés offrent l'excellence en investissant sur les marchés publics et privés, dans le cadre de trois secteurs d'activités : Placements AGF, Partenaires Capital AGF et Patrimoine Privé AGF.

AGF apporte de la discipline selon une approche visant à incorporer des pratiques d'entreprise saines, responsables et durables. Le savoir-faire collectif d'AGF en matière de placement, qui repose sur ses compétences axées sur des activités fondamentales et quantitatives, de même que sur l'investissement privé, se transmet à l'échelle mondiale à une vaste clientèle, depuis les conseillers financiers et leurs clients, jusqu'aux particuliers bien nantis et aux investisseurs institutionnels comprenant des caisses de retraite, des programmes d'entreprise, des fonds souverains, des fonds de dotation et des fondations.

AGF, dont le siège social est situé à Toronto (Canada), a des bureaux et des équipes de service de l'exploitation et de service à la clientèle sur place en Amérique du Nord et en Europe. AGF offre ses produits et services à plus de 815 000 investisseurs. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».

Au sujet de Placements AGF

AGF Placements AGF représente un groupe de sociétés AGF qui offrent des services de gestion et de conseil relativement à une variété de solutions de placement qui sont gérées par les équipes d'investissement fondamental et quantitatif. Placements AGF Inc. est une filiale en propriété exclusive de La Société de Gestion AGF Limitée. Elle veille aux services de gestion et de conseil concernant des fonds communs de placement au Canada.

Renseignements importants

Sauf indication contraire, tous les renseignements sont fournis par Placements AGF Inc. en dollars canadiens, au [date]. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les taux de rendement pour les périodes de plus d'un an ont été annualisés.

Des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement.

Le document est présenté à des fins d'information générale et d'éducation. Il ne s'agit pas d'une recommandation concernant un produit, une stratégie ou une décision d'investissement spécifique, ni d'une suggestion de prendre une mesure quelconque ou de s'en abstenir. Le présent document ne vise pas à répondre aux besoins, aux circonstances ou aux objectifs d'un investisseur particulier. Les renseignements contenus dans ce document ne sont pas destinés à servir de conseils en matière fiscale ou juridique. Les investisseurs devraient consulter un conseiller financier ou un fiscaliste avant de prendre des décisions concernant l'investissement, la finance ou l'impôt.

Pour obtenir un résumé des risques associés à un placement dans un fonds AGF donné, veuillez prendre connaissance des risques inhérents énoncés dans le prospectus du fonds en question. Les conditions du marché peuvent changer et avoir des répercussions sur la composition du portefeuille. Placements AGF n'assume aucune responsabilité concernant les décisions d'investissement prises en fonction des renseignements contenus dans le présent document.

Les placements peuvent changer et ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour le portefeuille. Il ne faut pas supposer que les investissements dans les titres indiqués ont été ou seront rentables. Ces investissements ne doivent pas être considérés comme une approbation ou une recommandation de Placements AGF.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec le rendement du fonds, le taux de rendement ou le rendement en revenu. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées dans le cadre des gains en capital réalisés par un fonds, ainsi que les revenus et les dividendes touchés, sont imposables entre les mains de l'investisseur dans l'année où ils sont versés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.

© 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations ci-incluses : (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu, (2) ne peuvent être reproduites ou distribuées et (3) sont fournies sans garantie quant à leur exactitude, exhaustivité ou à propos. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne seront tenus responsables pour tout dommage ou perte découlant de l'usage de ces informations. Les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs.

^{MD MC} Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées ou des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.

Le présent document ne peut être ni reproduit (en totalité ou en partie), ni transmis, ni rendu accessible à quelque personne que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Placements AGF Inc.

Publication: le 10 avril 2025.

Définition des termes

Bêta

Mesure de la sensibilité d'un fonds aux variations du marché (représentée par un indice de référence). L'indice de référence possède un bêta de 1,0. Un bêta supérieur (ou inférieur) à 1,0 indique que les rendements antérieurs d'un fonds ont fluctué plus (ou moins) fortement que ceux de l'indice de référence. Par exemple, un bêta de 1,10 indique que le rendement d'un fonds a été de 10 % supérieur à celui de l'indice de référence, en période de hausse du marché, et de 10 % inférieur à celui de cet indice, en période de baisse du marché, alors que tous les autres facteurs restent constants.

Capitalisation boursière moyenne pondérée

La capitalisation boursière fait référence à la valeur marchande de toutes les actions en circulation d'une société. Dans un portefeuille, la capitalisation boursière moyenne pondérée représente la somme des produits composant la capitalisation boursière d'une société et sa pondération en pourcentage dans le portefeuille.

Croissance des bénéfices prévue

Le bénéfice prévu est une estimation du bénéfice d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du bénéfice prévu.

Croissance des ventes prévue

Les ventes prévues sont une estimation du revenu d'une société pour une période ultérieure; le taux de croissance est calculé en fonction du revenu prévu.

Écart-type

Mesure statistique de l'étendue de dispersion des rendements d'un fonds. Plus les résultats varient, plus l'écart-type est élevé. Lorsqu'un fonds est associé à un écart-type élevé, cela signifie que ses rendements sont largement dispersés pendant une période donnée, ce qui représente une plus grande volatilité, dans une optique historique. L'écart-type ne permet pas de prédire la volatilité future d'un fonds.

Indicateur de déviation

L'indicateur de déviation représente la variabilité de la valeur ajoutée d'un gestionnaire de fonds. Il sert à mesurer la différence entre les rendements obtenus et ceux de l'indice de référence auxquels ils sont comparés. Il est exprimé comme étant la différence en pourcentage de l'écart-type.

Part (de gestion) active

La part (de gestion) active représente la différence entre les titres dont s'occupe un gestionnaire de portefeuille dans le cadre d'un fonds donné et ceux de l'indice de référence de ce fonds. Un faible pointage de part active indique que le gestionnaire de portefeuille suit de près l'indice de référence, tandis qu'un pointage élevé signale que les titres d'un fonds diffèrent considérablement de ceux de l'indice de référence.

Profil de risque

Le profil de risque est fondé sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur 10 ans des rendements moyens d'un fonds également sur 10 ans. Le niveau de risque associé à un placement doit être établi conformément à la méthode normalisée de classification du risque de placement des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Ratio cours/bénéfice

(Ratio C/B ou C/B) Coefficient représentant le cours d'une action par rapport au bénéfice de celle-ci.

Ratio cours/bénéfice prévu (C/B prévu)

Le calcul du ratio C/B prévu est fondé sur le bénéfice prévu par action; il s'agit du cours actuel d'une action divisé par le bénéfice prévu pour l'exercice suivant.

Ratio d'encassement des baisses

Le ratio d'encassement des baisses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement négatif de l'indice. Un ratio d'encassement des baisses inférieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Définition des termes

Ratio d'encassement des hausses

Le ratio d'encassement des hausses est calculé au moyen du rendement d'un portefeuille, divisé par le rendement de l'indice de référence, en période de rendement positif de l'indice. Un ratio d'encassement des hausses supérieur à 100 % est considéré comme étant favorable.

Ratio d'information

Le ratio d'information se définit comme le rendement d'un fonds dépassant celui d'un indice mixte, par rapport à la volatilité de ces rendements. Il sert à mesurer l'aptitude à générer un rendement excédentaire relativement à un indice de référence, et ce, selon un ajustement en fonction du risque.

Ratio de Sharpe

Le ratio de Sharpe montre dans quelle mesure le rendement d'un fonds rémunère l'investisseur pour chaque unité de risque absolu assumé, comme l'indique l'écart-type d'un fonds. Plus le ratio de Sharpe d'un fonds est élevé, meilleur est le rendement rajusté en fonction du risque.

Ratio des frais d'opération

Montant total brut des frais associés à un fonds, divisé par l'actif net moyen de ce fonds.

Ratio des frais de gestion (RFG)

Le ratio des frais de gestion, communément appelé RFG, est une mesure du total des charges (frais et autres coûts) qui sont imputées à un fonds. Ce ratio est exprimé en pourcentage de la valeur liquidative du fonds en question. Aux fins de calcul du RFG, le total des charges annuelles d'un fonds est divisé par la valeur liquidative moyenne de ce fonds, pour une année donnée.

Rendement des capitaux propres

Ratio de rentabilité calculé au moyen du revenu net divisé par les capitaux propres moyens des actionnaires.

Taux de rotation

Le taux de rotation d'un portefeuille correspond au rythme auquel le gestionnaire de portefeuille achète et vend les titres d'un fonds. Le calcul est effectué à partir du minimum de titres achetés ou vendus, divisé par l'actif moyen, au cours d'une période donnée.